



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

déjections canines

Question écrite n° 66935

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la ville sur la nécessité de mettre en place une campagne nationale d'information et de sensibilisation sur le fléau urbain : les déjections canines. Aujourd'hui, les déjections canines représentent seize tonnes et coûtent 60 millions de francs à la ville de Paris (soit 120 francs par an pour chaque Parisien). Il est donc temps de réduire les coûts et d'inciter les propriétaires de chiens à utiliser les sacs Cité propre. Il se demande si une campagne publicitaire et la distribution de sacs Cité propre à l'échelle nationale ne serait pas le meilleur moyen pour faire prendre conscience aux usagers de la nécessité de laisser les trottoirs propres.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66935

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : ville

Ministère attributaire : ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5746